

# GLOSSAIRE DE LA TERMINOLOGIE TOPONYMIQUE

Version française de : **Glossary of Toponymic Terminology** du Professeur Naftali KADMON

Groupe de travail sur la terminologie toponymique

Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques

Traduction et adaptation réalisées par

la Commission de toponymie de l'[Institut Géographique National de France](#)

et par la Commission de toponymie du Québec

Paris et Québec

Décembre 1997

Cet ouvrage a été produit par :

Commission de toponymie  
Édifice Marie-Guyart  
Aile René-Lévesque  
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V8

et :

---

Commission de toponymie  
Institut Géographique National  
2, avenue Pasteur  
94160 Saint-Mandé  
France

Toute reproduction ou utilisation du contenu  
de cette publication est autorisée à condition  
de mentionner la source.

---

## INTRODUCTION

- C'est avec un grand plaisir que nous présentons le **Glossaire de la terminologie toponymique** qui, nous l'espérons, apportera une contribution concrète à l'avancement des connaissances dans le domaine de la normalisation des noms géographiques conformément au vœu exprimé en ce sens par les Conférences des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques.

Le Département des services de conférence des Nations Unies a publié, en 1984, le **Glossaire de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques** qui comprenait 175 termes et expressions reliés au domaine des noms géographiques. L'évolution rapide qu'ont connue les champs de recherche dans ce domaine a vite fait de rendre caduc le contenu du Glossaire. Aussi, lors de sa 14e réunion tenue à Genève, en 1989, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques a réanimé son Groupe de travail sur la terminologie et en a confié la direction au Professeur Naftali KADMON, de l'Hebrew University of Jerusalem.

Le groupe s'est alors fixé comme mandat de procéder à une nouvelle édition revue et augmentée du Glossaire et d'y inclure des termes et des expressions utilisés dans des domaines connexes comme la cartographie numérique et le traitement informatisé des données, toujours, bien sûr, dans un contexte de normalisation des noms géographiques.

Plus précisément, c'est lors de la 6e conférence tenue à New York, en 1992, qu'une résolution fut adoptée à l'effet de procéder à la traduction dans chacune des cinq autres langues officielles des Nations Unies de la version originale anglaise du **Glossary of Toponymic Terminology** dont la rédaction était à ce moment-là presque complétée. Le contenu final de cette version fut approuvé en 1994 par le Groupe de travail sur la terminologie du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG).

Le **Glossaire de la terminologie toponymique** contient donc les données de la version approuvée en 1994 auxquelles sont venus se greffer de nouveaux éléments rajoutés depuis par le Professeur KADMON. De plus, plusieurs exemples accompagnent les entrées et facilitent leur compréhension; dans la version française, beaucoup d'exemples ont été remplacés par d'autres mieux adaptés au contexte de la toponymie de langue française. Le texte français des définitions suit généralement de près celui de la version originale anglaise bien que, dans quelques cas, il ait dû, lui aussi, faire l'objet d'une certaine adaptation au contexte francophone.

La version française qui fait l'objet de la présente publication résulte de la collaboration étroite et soutenue qui s'est établie et maintenue tout au long du projet entre la Commission de toponymie de l'Institut Géographique National de France (IGN) et la Commission de toponymie du Québec (CTQ). Réalisée en dehors de la structure même des Nations Unies, elle a néanmoins été suivie tout au long de son évolution par le Groupe de travail sur la terminologie du GENUNG et étudiée plus particulièrement lors de la réunion de Genève, en 1996.

Nous nous sommes limités à présenter les entrées du Glossaire dans leur ordre alphabétique français sans les faire précéder d'un numéro comme le fait la version anglaise.

Nous espérons que ce glossaire sera utile aux nombreuses personnes impliquées dans la recherche et la gestion toponymiques et que le vocabulaire qu'elles utiliseront, dans leurs travaux relatifs à la normalisation des noms géographiques, se conformera le plus possible aux définitions qu'il contient. Car il n'est que logique que le vocabulaire relatif à la normalisation des noms géographiques soit lui-même normalisé. C'est à cette tâche difficile et nécessaire que s'est consacré, depuis plusieurs années, le groupe de travail dirigé par le Professeur KADMON. Nous sommes heureux, par cette version française, d'en livrer maintenant le prolongement.

**Henri DORION**

**ex-Président du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques**

Ont participé à la réalisation de ce glossaire Madame Sylvie LEJEUNE de l'IGN, et Messieurs Henri DORION et Jean-Yves DUGAS de la CTQ. Monsieur Christian BONNELLY de la CTQ a apporté sa collaboration dans la phase finale des travaux.

**SOURCES**

- B.T.Q. Banque de terminologie du Québec (1995).
- D.T.I. J. Bénay, *Dictionnaire anglais-français des termes relatifs au traitement de l'information*, Paris, 1969.
- G.C. Comité français de cartographie, *Glossaire de cartographie*, Paris, 1990.
- G.N. François Nédélec, *Glossaire de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques*, New York, ONU, 1987.
- L.D.P. Henri Dorion et Jean Poirier, *Lexique des termes utiles à l'étude des noms de lieux*, Québec, 1975.
- N.U. Nations Unies, *Glossaire de la terminologie employée dans la normalisation des noms géographiques*, New York, 1987.
- V.L. Gilles Boivin et Diane Duquet-Picard, *Vocabulaire du logiciel*, Québec, 1987.
- V.M.O. Marie-Éva de Villers, *Vocabulaire du micro-ordinateur*, Québec, 1986.



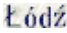


## Glossaire

| [A](#) | [B](#) | [C](#) | [D](#) | [E](#) | [F](#) | [G](#) | [H](#) | [I](#) | [L](#) | [M](#) | [N](#) | [O](#) | [P](#) | [Q](#) | [R](#) | [S](#) | [T](#) | [V](#) | [Z](#) |

<p>Accident géographique</p> <p>[feature, geographical]</p>	<p>Entité topographique naturelle ou artificielle située sur la surface de la Terre.</p> <p><b>Exemples</b> : Un mont; une vallée; un champ; un barrage.</p>
<p>Accident géographique</p> <p>sous-marin</p> <p>[feature, undersea]</p>	<p>Portion de la surface terrestre située sous la mer qui présente localement une certaine particularité.</p> <p><b>Exemples</b> : Un abysse; une fosse à saumon; une grotte marine.</p>
<p>Accident hydrographique</p> <p>Accident topographique</p> <p>[feature, topographic]</p>	<p>Voir <b>Élément hydrographique</b>.</p> <p>Portion de la surface de la Terre, de toute autre planète ou de tout satellite présentant localement une certaine particularité.</p>
<p>Accident topographique</p> <p>extraterrestre</p> <p>[feature, extraterrestrial]</p>	<p><b>Exemples</b> : Un mont; un canyon; un rocher.</p> <p>Entité topographique située sur une planète autre que la Terre ou sur un satellite.</p>
<p>Acronyme</p> <p>[acronym]</p>	<p><b>Exemples</b> : Un cratère sur la Lune; un mont sur Mars; un satellite d'Uranus.</p> <p>Sigle constitué de la ou des lettres initiales des différents termes d'une expression technique ou scientifique, se prononçant comme un mot ordinaire.</p> <p><b>Exemples</b> : Radar, pixel; Unesco, Unicef.</p>
<p>Activité toponymique</p>	<p>Voir <b>Sigle</b>.</p> <p>Éventail complet des modalités de collecte, de traitement, de normalisation, de diffusion et de conservation des noms de lieux</p>

[survey, toponymic] Adresse	d'un territoire donné. Endroit, dans la mémoire vive d'un ordinateur, où un élément d'information spécifique est emmagasiné.
[address] Aire linguistique	Domaine propre à un fait ou à un groupe de faits donnés. En toponymie, l'aire linguistique est donc l'expression de la répartition géographique des toponymes appartenant à des langues ou à des dialectes particuliers.
[region, linguistic]	
Allographe	<b>Exemples</b> : Les aires wallonne et flamande en Belgique, l'aire catalane, l'aire basque en France. Chacune des représentations écrites concrètes d'un graphème, en fonction de l'environnement.
[allograph]	<b>Exemple</b> : L majuscule et I minuscule sont deux allographes du même graphème.
Allomorphe	En toponymie, chacune des formes que prend un nom de lieu lorsque ces formes diffèrent par l'écriture et non par la prononciation : Wabush, Ouabouche (Canada). Chacune des variantes d'un morphème, se produisant en fonction de contextes phonologiques ou morphologiques.
[allomorph]	<b>Exemples</b> : beau ® beaux, ville ® villes, où x et s sont les allomorphes du morphème de pluriel en français.
Allonyme	En toponymie, se dit de chacune des deux ou nombreuses formes d'origine commune que peut prendre un nom de lieu. <b>Exemples</b> : Shippagan, Shippegan, Shipagan, Shipigan (Canada); Charolais, Charollais (France).
[allonym]	L'un quelconque des noms propres, d'origines différentes, servant à désigner un même objet topographique.
Allonyme normalisé	<b>Exemples</b> : Monte Cervino (Mont Cervin) et Matterhorn; Mer du Nord et Nordsee. L'un quelconque des noms propres normalisés, d'origines différentes, servant à désigner un même objet topographique.
[allonym, standardized]	
Allophone	<b>Exemples</b> : Bâle et Basel; Anvers et Antwerpen. Variante combinatoire d'un phonème, se produisant dans un contexte phonologique défini où ne figure jamais aucun des autres allophones du même phonème.
[allophone]	En toponymie, chacune des prononciations existant pour un même nom de lieu, sans modification d'écriture. <b>Exemple</b> : Paris (France), prononcé [paRi] en français, [pærIs] en anglais, [paris] en espagnol.
Alphabet	Ensemble de signes graphiques utilisés pour représenter les éléments phonologiques d'une langue, et énumérés selon un ordre conventionnel propre à cette langue.
[alphabet]	
Alphabet de conversion	Système d'écriture alphabétique utilisé pour la transposition d'un nom de lieu, soit d'une forme orale à une forme écrite (transcription), soit d'une forme écrite à une autre forme écrite (translittération).
[alphabet, conversion]	

Alphabet de transcription	Alphabet employé dans un système de transcription.
[alphabet, transcription]	<b>Exemple</b> : <i>Principes de transcription des toponymes africains (I.G.N. 1980).</i>
Alphabet de translittération	Alphabet employé dans un système de translittération, pouvant utiliser des signes diacritiques.
[alphabet, transliteration]	<b>Exemple</b> : Les alphabets utilisés pour la romanisation d'écritures non latines, par exemple l'arabe classique, comprenant des symboles tels que ‘ (ayn).
Alphabet Phonétique International (A.P.I.)	Ensemble de symboles, reconnu sur le plan mondial, permettant une transcription rigoureuse des principales réalisations phonétiques des différentes langues.
[alphabet, international phonetic (I.P.A.)]	<b>Exemples de notations en A.P.I.</b> : /ʃ/ pour <i>ch</i> dans <i>chat</i> , /ʒ/ pour <i>j</i> dans <i>jour</i> , /y/ pour <i>u</i> dans <i>nuit</i> .
Alphanumérique	Qui comporte à la fois des chiffres et des caractères alphabétiques.
[alphanumeric]	<b>Exemple</b> : Clavier alphanumérique.
Annotations	Au sens large, qui utilise également des signes de ponctuation et des symboles mathématiques.
Anthropique, élément	Voir <b>Écritures cartographiques</b> .
Anthroponyme	Voir <b>Entité topographique artificielle</b> . Nom, patronyme, prénom ou les deux, d'une personne.
[anthroponym]	<b>Exemples</b> : Alfred; 'Ali; Dupont; Johnson; George-Étienne Cartier.
Article	Morphème qui explicite le caractère défini ou indéfini d'un autre morphème, généralement un nom, et qui en précise souvent le genre, le nombre et le cas.
[article]	<b>Exemples</b> : la Seine, le Rhône, les Alpes (France); Crişul Alb (Roumanie), où l'article est l'élément postposé -ul.
Articulation	Ensemble des mouvements des organes vocaux qui déterminent la forme des différents résonateurs sur le passage de l'air laryngé, et donc la nature des ondes sonores utilisées pour la production des sons du langage.
[articulation]	
Autorité toponymique	a) Personne physique ou personne morale (bureau, commission) investies, par une autorité légalement constituée comme un État, un pays, une province, d'un pouvoir général de décision en matière de toponymie.
[authority, names]	Dans certains pays, l'autorité toponymique est confiée à un ministre.
	<b>Exemples</b> : La Commission de toponymie du Québec (Canada); la Commission nationale de toponymie de France.
	b) Administration responsable de la diffusion de la nomenclature officielle d'un État.
	<b>Exemple</b> : Le Comité permanent canadien des noms géographiques.
Base de données numériques	Ensemble structuré important, parfois exhaustif, de données et de

[data base]	fichiers informatiques reliés entre eux qui portent sur un sujet particulier et qui sont destinés à une application précise.
[data base, digital]	
Base de données toponymiques numériques	Base de données qui comprend tous les toponymes d'un territoire donné, avec ou sans informations additionnelles, sous une forme exploitable par un ordinateur.
[data base, digital toponymic]	
Bilinguisme	<b>Exemple</b> : Fichier informatique comprenant toutes les entités hydrographiques d'un pays. Pratique de deux langues, par un individu ou une collectivité.
[bilingualism]	
Biscriptural	Écrit ou imprimé en deux systèmes d'écriture différents.
[biscriptual]	
Brouillage graphique	Voir également <b>Carte multiscripturale; nomenclature toponymique multiscripturale.</b> Ce qui gêne, fait obstacle à ou obscurcit la transmission ou la réception correctes d'un message écrit.
[noise, graphic]	
Caractère	<b>Exemples</b> : La neige sur un écran de télévision; la surcharge d'une carte par une densité trop importante d'informations. Symbole graphique indépendant et invariable, susceptible d'être isolé. S'emploie surtout pour les alphabets autres que romain et pour les graphies non alphabétiques.
[character]	
Caractère modifié	<b>Exemples</b> : chinois  , zhong; amharique  , ha. Expression regroupant celles de caractère simplifié et de variante d'un caractère.
[character, modified]	
Caractère simplifié	Forme que peut prendre un caractère par simplification de sa graphie originale. On dit aussi « caractère abrégé ».
[character, simplified]	
Caractère syllabique	<b>Exemple</b> : Lodz est la graphie simplifiée de  (Pologne). Caractère graphique représentant une syllabe dans une écriture syllabique.
[syllabic]	
[syllabogram]	
Caractère vocalique	Dans une écriture alphabétique ou syllabique, un caractère, et non pas un signe diacritique, représentant une voyelle.
[character, vowel]	
Carte multilingue	<b>Exemples</b> : amharique  et  esquimau. Carte géographique qui comporte, en plus des noms géographiques officiels, des allonymes en diverses langues, non obligatoirement normalisés, pour une même entité topographique.
[map, multilingual]	
Carte multiscripturale	<b>Exemples</b> : Anvers (Antwerpen); Parme (Parma), Pampelune (Pamplona) qui figurent dans l' <i>Atlas universel</i> (Le Monde et Sélection du Reader's Digest, 1993). Carte géographique qui comporte des toponymes dans deux ou plusieurs types différents de caractères ou de systèmes d'écritures.
[map, multiscriptual]	
Carte thématique	<b>Exemples</b> : Cartes odonymiques du Guide Michelin sur la Grèce (1989); Carte Michelin de la Grèce (1994) à l'échelle 1:700 000. Carte géographique qui, tout en représentant des phénomènes

[map, thematic]	géographiques localisables de différente nature, est consacrée à un sujet en particulier.
	<b>Exemple</b> : Carte du réseau hydrographique du Québec (Canada).
Carte topographique	<b>Terme complémentaire : Carte topographique.</b> Carte représentant essentiellement la surface du sol et les accidents topographiques qui le composent, qu'il s'agisse d'entités naturelles ou artificielles.
[map, topographic]	
Cartographiques, inscriptions Champ de données	<b>Terme complémentaire : Carte thématique.</b> Voir <b>Écritures cartographiques.</b> Emplacement réservé à l'enregistrement de données de même nature dans une base de données.
[data field]	
Choronyme	<b>Exemple</b> : Le champ réservé aux coordonnées géographiques dans une base de données toponymiques. Nom de lieu qui identifie un espace géographique.
[choronym]	<b>Exemples</b> : Noms de rivières, d'abysses, de rues, d'enseignes, de maisons, de lieux-dits, de régions, de galaxies.
	Voir également <b>Toponyme.</b>
Classe d'entités	Ensemble d'éléments géographiques qui présentent des traits physiques similaires, pour en faciliter la classification, la recherche et le repérage.
[class, feature]	
	<b>Exemples</b> : Rivière, ruisseau; fleuve; oued; torrent, <b>wādi</b> , classés comme « cours d'eau ».
Classement alphabétique	Action de classement suivant l'ordre alphabétique; résultat de cette action.
[alphabetization]	
Codes, combinaison de	Voir <b>Ordre alphabétique.</b> Voir <b>Représentation codée.</b>
Communauté linguistique	Ensemble d'individus capables de communiquer entre eux avec une relative facilité au moyen d'une langue, d'un dialecte ou d'un système d'écriture communs.
[community, linguistic]	
[community, speech]	
Consonne	a) Son du langage comportant une obstruction, totale ou partielle, en un ou plusieurs points du conduit vocal. Les consonnes se perçoivent mal toutes seules, sans le soutien d'une voyelle contiguë.
[consonant]	
[letter, consonant]	<b>Exemples</b> : /b/, /c/, /d/, /f/.
	b) Lettre représentant ce son.
Conversion	Transposition d'un nom de lieu d'une langue vers une autre langue en l'adaptant aux règles phonologiques, morphologiques ou graphiques de celle-ci.
[conversion]	
	La conversion s'effectue soit par transcription, soit par translittération.



<p>Coordonnée(s) géographique(s) [coordinates, geographical]</p>	<p>a) Quantité angulaire servant à définir, sur la surface de la Terre, la position d'un point par rapport au plan de l'équateur ou par rapport à un plan méridien donné.</p> <p>b) Valeur d'un point dans ce quadrillage cartographique.</p> <p><b>Exemple</b> : Les coordonnées géographiques de Québec (Canada) sont 46° 49'N 71° 14'O.</p>
<p>Coordonnée(s) rectangulaire(s) [coordinates, rectangular]</p>	<p>a) Distance d'un point d'un plan à l'un des deux axes rectangulaires choisis comme axes de référence dans ce plan.</p> <p>b) Valeur d'un point dans ce quadrillage.</p> <p>Voir également <b>Projection M.T.U.</b></p>
<p>Créole [creole]</p>	<p>Langue, essentiellement parlée, originellement de même type que les pidgins, devenue la langue unique ou la langue principale d'une communauté linguistique.</p> <p><b>Exemples</b> : Créoles français d'Haïti, de la Martinique et de la Guadeloupe; créole anglais de la Jamaïque.</p>
<p>Désignation cartographique [term, descriptive]</p>	<p>Terme spécifique, généralement un nom commun ou un adjectif et non un toponyme, qui figure sur une carte et qui concourt à l'identification d'un objet géographique par l'indication du type d'entité désigné.</p> <p>Le terme <i>Annotation</i> est parfois utilisé pour exprimer cette notion.</p> <p><b>Exemples</b> : Cimetière; piste d'accélération; terrain de camping; château d'eau.</p> <p>Voir également <b>Écritures cartographiques.</b></p>
<p>Dialecte [dialect]</p>	<p>Forme d'une langue qui a son système lexical, syntaxique et phonétique propre et qui est utilisée dans un environnement plus restreint que la langue elle-même.</p> <p><b>Exemples</b> : L'orléanais, le bourbonnais, le champenois sont des dialectes régionaux français d'oïl.</p> <p>Voir également <b>Diglossie; langue vernaculaire.</b></p>
<p>Dialogué, mode</p>	<p>Voir <b>Mode interactif.</b></p>
<p>Dictionnaire [lexicon]</p>	<p>Recueil présentant dans l'ordre alphabétique le lexique d'une langue ou d'un domaine d'intérêt particuliers, en fournissant pour chaque terme un certain nombre d'informations (genre, catégorie grammaticale, définition, exemples, etc.).</p>



Dictionnaire géographique [dictionary, geographical]	Répertoire de termes ou de noms géographiques, ou les deux, généralement classés selon l'ordre alphabétique, qui comporte de nombreux renseignements comme des définitions, des informations de nature démographique, économique, historique, politique, statistique ou autre, etc., pour chacune des entrées.  <b>Exemple</b> : <i>Dictionnaire de la géographie</i> de Pierre George.
Dictionnaire idéographique; Dictionnaire logographique [lexicon, logographic]	Recueil ou répertoire des symboles graphiques d'une écriture idéographique; l'équivalent d'un alphabet pour une écriture alphabétique et d'un syllabaire pour une écriture syllabique.
Différé, traitement en	Voir <b>Traitement par lots</b> .
Diglossie [diglossia]	Situation où une communauté linguistique utilise, selon les circonstances, une langue plus familière et de moindre prestige, ou une autre langue plus recherchée ou plus littéraire.  <b>Exemples</b> : Le katharevousa et le démotique en Grèce; le Hochdeutsch et le Plattdeutsch en Allemagne.  En France, toutes les situations bilingues sont des diglossies : français et dialectes de langue d'oc en pays d'oc, par exemple.
Diglossique [diglossic]	Qui concerne la diglossie.
Digramme [digraph]	Groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème unique.  <b>Exemple</b> : Pour le phonème /ʃ/, existent les digrammes <i>sh</i> en anglais, <i>ch</i> en français, <i>sj</i> en néerlandais.
Diphthongue [diphthong]	Voyelle unique résultant de la combinaison -ou encore de la fusion en un seul élément syllabique- de deux voyelles distinctes et changeant par suite de timbre au cours de son émission. Les triphthongues connaissent deux changements de timbre.  <b>Exemple</b> : / ai / dans l'anglais fine et l'allemand mein.
Directives toponymiques [guidelines, toponymic]	Ensemble de règles qui président à la normalisation des noms de lieux d'un pays de même qu'à leur consignation sur les cartes géographiques ou dans des répertoires de même nature.  <b>Exemples</b> : Règles d'écriture; ordre alphabétique; caractères typographiques.
Domaine	Voir <b>Champ de données</b> .
Donnée [data]	Représentation d'informations ou de concepts sous une forme conventionnelle en vue de faciliter leur traitement et leur interprétation par un procédé manuel ou informatique.

	Voir également <b>Programme informatique</b> .
Données, dictionnaire de	Voir <b>Répertoire de données</b> .
Échange de données translinguistiques [data interchange, translingual]	Échange de données, plus particulièrement par informatique, par l'intermédiaire de codes normalisés ou d'une terminologie indépendants d'une langue spécifique.
Écriture [script]	Ensemble de symboles graphiques employés pour représenter les éléments phonologiques ou morphologiques d'une langue particulière. Les différentes écritures sont regroupées en systèmes d'écriture.  <b>Exemples</b> : Les écritures arabe, cyrillique, grecque, hébraïque, latine, thaï appartiennent au système d'écriture alphabétique; les écritures amharique, inuktitut (esquimau) et kana au système d'écriture syllabique; les écritures han et kanji au système d'écriture idéographique.
Écriture alphabétique [script, alphabetic]	Écriture appartenant à un système à référence phonétique ou phonologique, dans lequel les caractères, qu'il s'agisse de lettres uniques, de digrammes ou de trigrammes, représentent des phonèmes uniques.
Écriture alphabétique défective [script, defective alphabetic]	Écriture alphabétique dans laquelle les caractères représentent soit exclusivement, soit en très grande majorité, des sons consonantiques, les voyelles étant généralement notées par des points ou des traits placés au-dessus, au-dessous ou à l'intérieur des caractères consonantiques.
Écriture cartographique multilingue [map script, multilingual]	<b>Exemples</b> : Les écritures arabe, hébraïque et thaï.  Voir également <b>Point-voyelle; voyelle</b> .
Écriture cartographique multiscripturale [map script, multiscriptural]	Toponyme ou toute autre écriture figurant sur une carte rédigée en plusieurs langues.  Voir <b>Carte multilingue</b> .  Toponyme ou toute autre écriture figurant en deux ou plusieurs types différents de caractères ou de systèmes d'écriture sur un document (multiscriptural).
Écritures cartographiques [lettering, map] [map script]	a) Ensemble des caractères alphanumériques et des signes de ponctuation utilisés pour la transcription des toponymes, des légendes et des autres éléments sur un support cartographique.  b) Activité consistant à consigner des éléments graphiques sur une carte géographique.  c) Ensemble des toponymes, cotes, abréviations et renseignements cartographiques divers portés sur une carte et considérés essentiellement du point de vue de leur réalisation et de leur aspect matériel.

Le terme *Annotations* est également relevé pour les écritures non toponymiques.

Voir également **Désignation cartographique**.

Écriture d'arrivée [script, target]	Système d'écriture utilisé lors de la transcription d'un nom géographique représenté dans un autre système d'écriture, dite écriture de départ.  <b>Exemple</b> : Écriture latine dans la romanisation du grec.
Écriture de départ [script, source]	Système d'écriture utilisé pour représenter un nom géographique, à partir duquel on effectue une opération de transcription vers un autre système d'écriture, dite écriture d'arrivée.
Écriture idéographique; écriture logographique [script, logographic]	Système d'écriture utilisant des signes ou idéogrammes, susceptibles, du moins à l'origine, de suggérer des objets.  <b>Exemples</b> : L'écriture chinoise; l'écriture japonaise kanji.
Écriture syllabique [script, syllabic]	Écriture appartenant au système d'écriture syllabique, dans lequel la plupart des caractères représentent chacun non pas un phonème mais une syllabe.  <b>Exemples</b> : L'amharique, écriture éthiopienne; le katakana et l'hiragana, écritures japonaises; l'inuktitut, écriture esquimaude.
Élémentaire, donnée	Voir <b>Élément d'information</b> .
Élément de données [data element]	Description d'une unité minimale d'information faisant partie d'un segment de données.  <b>Exemple</b> : Date d'approbation d'un nom par une autorité toponymique.
Élément d'information [data item]	Valeur ou teneur d'un élément d'information dans un enregistrement informatique donné.  <b>Exemple</b> : 1995-11-01 dans le champ « date ».
Élément générique	Voir <b>Générique</b> .
Élément hydrographique [feature, hydrographic]	Accident topographique constitué d'eau ou caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau à l'exception d'étendues de terre sèche.  <b>Exemples</b> : Un lac; une rivière; un réservoir souterrain mais non pas une île.
Élément spécifique	Voir <b>Spécifique</b> .
Endonyme [endonym]	Appellation toponymique exprimée dans la forme orthographique et dans la langue locales de la région où l'entité dénommée est située, indépendamment du système d'écriture.

	<b>Exemples</b> : Varanasi (non pas Bénarès); Aachen (non pas Aix-la-Chapelle); Córdoba (non pas Cordoue); Hamburg (non pas Hambourg); København (non pas Copenhague).
Endonyme normalisé [endonym, standardized]	Endonyme approuvé par une autorité officielle.  <b>Exemples</b> : Des allonymes ou formes parallèles Hull et Kingston-upon-Hull (Angleterre), le dernier constitue la forme normalisée, tout comme pour Valleyfield et Salaberry-de-Valleyfield, au Canada.
Enregistrement [record, computer]	Ensemble d'informations formant un tout logique, concernant un sujet et pouvant être traitées informatiquement comme une seule unité.  <b>Exemple</b> : Un toponyme et ses caractéristiques complémentaires comme ses coordonnées géographiques, la date de son officialisation et son motif d'attribution.
Ensembles, traitement par	Voir <b>Traitement par lots</b> .
Entité, type d'	Voir <b>Classe d'entités</b> .
Entité d'eau	Voir <b>Hydronyme</b> .
Entité naturelle	Voir <b>Entité topographique naturelle</b> .
Entité physique [feature, physical]	Toute entité topographique observable directement.  <b>Exemples</b> : Une montagne; une vallée, mais non pas, en guise d'illustration, une frontière politique non délimitée physiquement.
Entités, classe d'	Voir <b>Classe d'entités</b> .
Entité topographique artificielle [feature, man-made]	Entité géographique construite ou profondément modifiée par l'être humain.  <b>Exemples</b> : Un canal; une rue; un lieu habité; un pont.  <b>Terme complémentaire</b> : <b>Entité topographique naturelle</b> .
Entité topographique naturelle [feature, natural]	Entité topographique n'ayant subi aucune ou très peu d'altération d'origine humaine.  <b>Exemples</b> : Une rivière (non pas un canal); une forêt (non pas une plantation); un sentier de migration (non pas un chemin).  <b>Terme complémentaire</b> : <b>Détail topographique artificiel</b> .
Éponyme [eponym]	En toponymie, nom de personne dont est tiré, en tout ou en partie, un nom de lieu.  <b>Exemples</b> : <i>Boucher</i> dans Boucherville; <i>Aimé</i> dans Saint-Aimé (Canada).

Épotoponyme	Nom de lieu dont est tiré un nom commun.
[epotoponym]	<b>Exemples</b> : Nîmes est à l'origine de <i>denim</i> ; Paris et Brest de <i>paris-brest</i> ; Berlin de <i>berline</i> ; Japon de <i>japonaiserie</i> .
Ethnonyme	Nom de personne ou de groupe humain utilisé dans la dénomination des lieux.
	<b>Exemples</b> : Qalaa Benī Hammād (Algérie, ruines célèbres des Hammadides); Benī Mansour (Algérie, bordj du Djebel Djurdjura).
Exonyme	Nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle.
[exonym]	Les modes de formation des exonymes sont multiples, traductions, adaptations etc., mais la moindre différence avec le nom local, dans la notation de signes diacritiques par exemple, entraîne de fait la création d'un exonyme.
	<b>Exemples</b> : Londres, Florence sont les exonymes français de London et Firenze; Parigi est l'exonyme italien de Paris.
Expression toponymique	Toponyme comportant un élément générique et un élément spécifique ou un spécifique composé de plusieurs mots ou de plusieurs morphèmes.
[name, composite]	<b>Exemples</b> : Lac Athabasca; Stratford-on-Avon; Drummondville.
	<b>Terme complémentaire</b> : <b>Toponyme simple</b> .
Faux générique	Élément générique qui n'indique pas le véritable type d'entité représenté par un élément géographique dénommé.
[generic element, false]	<b>Exemples</b> : <b>Mont</b> -Royal, <b>Rivière</b> -Pilote et La <b>Baie</b> , au Canada, constituent tous des lieux habités et non pas respectivement un mont, une rivière ou une baie.
Fichier informatique	Ensemble structuré d'informations, désigné par un nom de fichier et susceptible d'être stocké, par exemple, sur un disque ou une disquette.
[file, computer]	Voir également <b>Logiciel</b> .
Fonte	Police de caractères de type, de style et de taille particuliers.
[font]	<b>Exemple</b> : CG Times 8 pt (IC)
Format	Structure définie de données sur un support lors de leur saisie, par exemple, enregistrements et champs, numériques et alphanumériques, fixes ou variables, etc.
[format, file]	On relève également le terme <b>Format informatique</b> pour exprimer cette notion.




Format [format]	Structure caractérisant la disposition des données sur un support d'information, indépendamment de leur représentation codée.
Forme courte (d'un nom) [short form (of a name)]	Nom (généralement de pays) présenté dans sa forme brève usuelle. Celle-ci est la plus largement utilisée, aussi bien dans les moyens de communication qu'en cartographie.  <b>Exemple : Chine</b> plutôt que <b>République populaire de Chine</b> .  <b>Expression complémentaire : Forme longue.</b>
Forme graphique [form, graphic]	Séquence ordonnée de symboles graphiques représentant un énoncé particulier dans une langue donnée. Se distingue des formes phonétique et numérique.
Forme longue (d'un nom) [long form (of a name)]	Expression utilisée pour énoncer un nom (généralement de pays) dans sa forme légale complète.  <b>Exemple : La République populaire de Chine</b> pour la <b>Chine</b> (forme courte).
Générique (Québec, Canada) Terme générique (France) [element, generic]	Partie d'un toponyme qui identifie de façon générale la nature de l'entité géographique dénommée.  Le générique n'indique pas toujours rigoureusement le type d'entité dénommée.  <b>Exemples : Lac Saint-Jean; Sierra Nevada; Thames River.</b>  Voir également <b>Faux générique.</b>  <b>Terme complémentaire : Spécifique.</b>
GENUNG [UNGEGN]	Acronyme de l'appellation « Groupe d'experts des Nations Unies pour la normalisation des noms géographiques ».
Glossaire [glossary]	Recueil de termes particuliers à un domaine d'intérêt bien défini et restreint, et fournissant généralement des renseignements sur les termes répertoriés.  <b>Exemples :</b> <i>Glossaire de termes dialectaux (Pégorier, 1997); Glossaire des termes employés dans la normalisation des noms géographiques.</i>
Grammaire [grammar]	Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, et des règles phonétiques, morphologiques et syntaxiques qui les gouvernent.
Graphème [grapheme]	Représentation graphique d'un phonème pour une langue donnée.  <b>Exemple :</b> <i>j</i> est le graphème du phonème anglais /dʒ/ et du phonème français /ʒ/.
Groupes, traitement par	Voir <b>Traitement par lots.</b>

Homme, détail dû à l'	Voir <b>Entité topographique artificielle</b> .
Homonyme [homonym]	Deux ou plusieurs noms de lieux identiques attribués à des entités géographiques différentes.  <b>Exemples</b> : Gentilly (commune de France et secteur de Bécancour, au Québec, Canada); Paris (ville de France; d'Ontario (Canada); des États-Unis (Texas); de Kiribati, dans l'océan Pacifique).
Hydrographique, accident	Voir <b>Élément hydrographique</b> .
Hydronyme [hydronym]	Nom propre attribué à un lieu caractérisé par la présence permanente ou temporaire d'eau.  <b>Exemples</b> : Fleuve Saint-Laurent; Seine; Rio Grande.
Idéogramme [ideogram]	a) Signe graphique représentatif d'une idée ou d'un objet, sans rapport avec la prononciation du mot lui-même.  b) Voir <b>Logogramme</b> .
Imprimante matricielle [dot matrix printer]	Imprimante dans laquelle chacun des caractères est représenté par une configuration de points plutôt que par des lignes ou des espaces.  Voir également <b>Mode trame de points</b> .
Index toponymique [gazetteer, index] [index, toponymic]	Liste de toponymes ordonnés suivant l'ordre alphabétique, accompagnés ou non de l'indication des sources correspondant à chacun d'eux, de leur localisation ou de renseignements très succincts.  <b>Exemple</b> : Un index toponymique accompagnant un atlas.
Indication de base	Voir <b>Terme descriptif</b> .
Information	Voir <b>Donnée</b> .
Interactif, mode	Voir <b>Mode conversationnel</b> .
Interface [interface]	Jonction entre deux matériels ou logiciels leur permettant d'échanger des informations par l'adoption de règles communes physiques ou logiques.
Langue [language]	Instrument de communication orale et écrite propre aux membres d'une même communauté linguistique.  Dans le domaine de la normalisation des noms de lieux, la typologie la plus largement utilisée est celle qui se réfère au statut des langues et à leur importance numérique dans un pays donné.
Langue commune;	Forme écrite, forme parlée ou les deux d'une langue donnée, considérée comme la forme correcte de référence, et qui, pour



langue standard [language, standard]	des raisons culturelles, sociales ou politiques, prévaut sur les autres parlars de son domaine d'extension et se superpose à ceux-ci.  <b>Exemples</b> : Français standard, langue de l'enseignement et de l'Administration; « Received Pronunciation », prononciation standard de l'anglais.
Langue courante [language, colloquial]	Variété de langue parlée ou écrite utilisée familièrement dans une région donnée, et qui diffère notablement de la langue commune ou littéraire.  Voir également <b>Dialecte; diglossie</b> .
Langue d'arrivée; langue cible [language, target]	Langue dans laquelle peut être produit l'équivalent le plus proche d'un nom géographique exprimé dans une autre langue, dite langue de départ ou langue source.  <b>Exemple</b> : Dans la conversion de l'arabe en français, la langue d'arrivée est le français.
Langue de départ; langue source [language, source]	Langue à partir de laquelle l'équivalent le plus proche d'un nom géographique peut être produit dans une autre langue, dite langue d'arrivée ou langue cible.  <b>Exemple</b> : Dans la conversion du russe en français, le russe est la langue de départ.
Langue indigène [language, indigenous]	Voir <b>Langue vernaculaire</b> .
Langue littéraire [language, literary]	Forme écrite d'une langue, répondant à des exigences esthétiques tant au point de vue des idées exprimées que du mode d'expression.  <b>Exemple</b> : Le toscan, devenu langue littéraire par l'intermédiaire d'une grande œuvre, La Divine Comédie de Dante.
Langue maternelle [mother tongue]	Première langue apprise au sein de la famille.
Langue minoritaire [language, minority]	Dans un pays où plusieurs langues sont parlées, langue différente de la ou des langue(s) officielle(s) et qui ne rencontre qu'une audience restreinte.
Langue nationale [language, national]	Langue dont l'usage est répandu et courant, dans l'ensemble d'un pays donné ou dans une partie de son territoire. Elle peut avoir, ou non, le statut de langue officielle.  <b>Exemples</b> : Le basque et le catalan en Espagne, à la fois langues nationales et officielles; le swahili au Zaïre, langue nationale uniquement.  Langue en usage, mais qui n'est pas reconnue explicitement

Langue non officielle [language, non-official]	comme officielle au sein d'une communauté politique légalement constituée.  <b>Exemples</b> : L'espagnol aux États-Unis; l'anglais en Israël; le français au Liban.
Langue officielle [language, official]	Langue ayant un statut légal au sein d'une communauté politique légalement constituée, tels un État ou une partie d'État, et utilisée comme langue de l'Administration. La langue officielle peut être choisie ou non parmi les langues nationales du pays.  <b>Exemples</b> : Afrikaans et anglais en Afrique du Sud; espagnol au Chili; anglais et français au Canada.
Langue principale [language, principal]	Langue dont l'usage est le plus répandu et le plus courant au sein d'une communauté linguistique où plusieurs langues sont parlées.  <b>Exemples</b> : Anglais au Royaume-Uni; allemand dans le Sud Tyrol.
Langue véhiculaire [language, vehicular]	Langue servant d'instrument de communication entre les membres de différentes communautés linguistiques. Dans un sens un peu plus restrictif, on appelle langue véhiculaire toute langue utilisée dans les relations commerciales ou autres, par des populations dont les idiomes respectifs ne permettent pas de se comprendre.  <b>Exemples</b> : L'anglais est la langue véhiculaire de l'aviation civile dans la majeure partie du monde; le français peut être considéré comme la langue véhiculaire dans la partie de l'Afrique dite francophone.
Langue vernaculaire [indigenous language]	Langue, ou forme particulière d'une langue, appartenant originellement et exclusivement à un territoire donné.  <b>Exemple</b> : Les parlers mélanésiens de Nouvelle-Calédonie.
Lettre [letter]	Chacun des signes graphiques dont est constitué un alphabet.
Lettre simple [letter, basic]	Forme de base d'une lettre, sans les signes diacritiques susceptibles de l'accompagner.  <b>Exemples</b> : l en comparaison de ł en polonais et D en comparaison de Ð en islandais.
Lettres cardinales [letters, cardinal]	Lettres constituant le fonds commun des différents alphabets d'un système d'écriture donné.  <b>Exemples</b> : L'alphabet latin à l'exception, par exemple, des lettres K, Q, X; les caractères arabes classiques du farsi (perse).  <b>Expression complémentaire</b> : <b>Lettres spéciales.</b>

Lettres spéciales [letters, special]	<p>Lettres n'appartenant qu'à une seule langue ou caractéristiques de celle-ci, et absentes de la plupart des autres alphabets du même système d'écriture.</p> <p><b>Exemples</b> : Ø danois, ð islandais, ß allemand.</p> <p><b>Expression complémentaire</b> : <b>Lettres cardinales.</b></p>
Ligature [ligature]	<p>Combinaison graphique de deux lettres, soit accolées, soit reliées entre elles par un trait, indiquant qu'il s'agit d'un caractère unique.</p> <p><b>Exemple</b> : œ dans le français œuf.</p>
Lingua franca [lingua franca]	<p>Voir <b>Pidgin</b>.</p>
Linguistique [linguistics]	<p>Science qui a pour objet l'étude du langage et des langues. Elle comprend principalement la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique.</p>
Logiciel [software]	<p>Ensemble des programmes, procédures et données destinés à effectuer un traitement particulier sur un ordinateur.</p> <p><b>Terme complémentaire</b> : <b>Matériel.</b></p>
Logogramme [logogram]	<p>Symbole graphique ou ensemble de symboles graphiques correspondant à une notion (idéogramme) ou à la suite phonique constituée par un mot (phonogramme).</p> <p><b>Exemple</b> : Le kanji japonais  pour yama ou san (« montagne »);</p> <p>le chinois  pour zhong (« milieu »).</p>
Lots, traitement par	<p>Voir <b>Traitement par lots</b>.</p>
Marqueur phonique [marker]	<p>Symbole graphique représentant un phonème, un morphème ou tout autre élément d'une langue et toujours adjoint à une lettre ou à un caractère.</p> <p><b>Exemples</b> : Le shaddah arabe (indiquant le redoublement du caractère); les marqueurs vocaliques de l'amharique.</p>
Marqueur vocalique [marker, vowel]	<p>Marqueur utilisé dans les écritures alphabétiques déficientes pour représenter une voyelle.</p> <p><b>Exemple</b> :  (a, i, u) de l'arabe.</p>
Matériel [hardware]	<p>Ensemble d'éléments physiques employés pour le traitement des données (unité centrale de traitement, U.C.T.) comme le périphérique d'entrée et de sortie (moniteurs, disques, imprimantes, traceurs, numériseurs, etc.).</p>

**Terme complémentaire : Logiciel.**

Matriciel, mode

Voir **Mode trame de points**.

Menu informatique

Liste des fonctions disponibles affichées par le programme et dont l'une peut être choisie par l'utilisateur pour définir la nature et les modalités de l'exploitation qu'il compte lancer.

[menu, computer]

Microprogramme

Logiciel enregistré sous forme de montage ou de connexions figées dans un circuit intégré, généralement une mémoire morte, non modifiable en cours de traitement.

[firmware]

Mode conversationnel

En informatique, mode de traitement de données permettant une conversation entre un système informatique et un utilisateur, avec échange de questions et de réponses, directement à l'écran.

[interactive]

**Terme complémentaire : Traitement en différé.**

Mode matriciel

Voir **Mode trame de points**.

Mode trame de points

En informatique, méthode de tracé automatique dans laquelle le tracé est généré par points élémentaires, généralement ordonnés en colonnes et en rangées.

[raster mode]

**Terme complémentaire : Mode vectoriel.**

**Exemple :** Les images par satellites sont normalement stockées en mode trame de points.

Mode vectoriel

En informatique, méthode de tracé automatique dans laquelle le tracé est décomposé en une séquence de secteurs élémentaires (points, lignes, polygones), dont la succession peut former des lignes continues pour l'oeil.

[vector mode]

**Terme complémentaire : Mode trame de points.**

Morphème

Le plus petit élément significatif individualisé dans un énoncé. Le morphème peut être un mot isolé, ou l'élément qui confère au mot son aspect grammatical (désinences).

[morpheme]

**Exemple :** « Noms » est constitué du morphème indépendant « nom » et du morphème lié « s » indiquant le pluriel.

Morphologie

Étude de la formation des mots et des variations de forme qu'ils subissent dans la phrase.

[morphology]

Morphologique

Qui relève de la morphologie.

[morphological]

Nom autochtone

Nom géographique, avec ou sans reconnaissance officielle, attribué dans une langue autochtone.

[indigenous name]

**Exemples :** Uashat (montagnais, au Québec, Canada); Ekuanitshu (montagnais, au Québec, Canada); Chicoutimi, au

	Québec, Canada.
Nom de lieu [name, place]	a) Voir <b>Toponyme</b> .  b) Forme synonyme utilisée par certains auteurs pour exprimer le nom d'un lieu habité.
Nom descriptif [name, primary]	Nom de lieu dont l'élément spécifique révèle une caractéristique physique d'une entité géographique dans la langue locale.  <b>Exemples</b> : Rub al-Khāli, « quartier inhabité », en Arabie Saoudite; Dasht-e Kavīr, « le grand désert », en Iran.
Nomenclature toponymique	Voir <b>Index toponymique; répertoire toponymique</b> .
Nomenclature toponymique multilingue	Voir <b>Répertoire toponymique multilingue</b> .
Nom extraterrestre [name, extraterrestrial]	Toponyme qui identifie une entité topographique extraterrestre.  <b>Exemples</b> : Golfe des Iris (sur la Lune); Canal Cerbère (sur Mars); Orion (galaxie).
Nom géographique [name, geographical]	Nom propre qui sert à désigner un objet géographique particulier de la surface terrestre. Synonyme de <i>nom topographique</i> ou <i>toponyme</i> .  <b>Exemples</b> : Québec; Mont Blanc; Ohio.
Nom historique [name, historical]	Toponyme relevé dans un ou plusieurs documents historiques et qui n'est plus usité.  <b>Exemples</b> : Ville-Marie pour Montréal, au Québec, au Canada; Lutèce ou Lutetia pour Paris, en France; Berlin pour Kitchener, en Ontario, au Canada.
Nom local [name, local]	Toponyme utilisé pour une entité située dans un secteur géographique particulier d'une communauté linguistique et qui peut être différent de la forme endonymique normalisée.  <b>Exemples</b> : Valleyfield, pour Salaberry-de-Valleyfield (Québec), au Canada; The Soo pour Sault Ste. Marie (Ontario), au Canada; Frisco pour San Francisco, aux États-Unis.
Nom lunaire [name, lunar]	Nom propre servant à identifier une portion de la surface de la Lune.  <b>Exemples</b> : Golfe des Iris; Mer de la Tranquillité.
Nom maritime [name, maritime]	Nom d'une entité hydrographique rattachée à la mer.
Nom minoritaire [name, minority]	Nom de lieu dans une langue minoritaire.  <b>Exemples</b> : Three Rivers au lieu de Trois-Rivières (Québec), au

	Canada; Uashat au lieu de Sept-Îles (Québec), au Canada; Donibane Lohitzun au lieu de Saint-Jean-de-Luz, en France.
Nom officiel	Nom de lieu approuvé par une autorité toponymique officielle et qui ressortit au territoire sur lequel elle exerce sa juridiction.
[name, official]	
[name, standardized]	<b>Exemple</b> : Québec, appellation sanctionnée par la Commission de toponymie du Québec (Canada).
Nom propre	a) Mot ou groupe de mots servant à désigner un être ou un objet particulier.
[name]	b) Nom de lieu, dans le cadre du présent document.
[name, proper]	<b>Exemples</b> : Jean; Canada; <i>Le Lusitania</i> ; Tour Eiffel.
Nom régional	Toponyme utilisé dans une langue et une forme propres à une région et sans reconnaissance officielle.
[name, indigenous]	<b>Exemples</b> : <i>Ekuanitshu</i> est la forme vernaculaire de <i>Mingan</i> (Québec), au Canada.
Nom topographique	Voir <b>Nom géographique</b> .
Nom traditionnel	Exonyme assez largement en usage dans une communauté linguistique spécifique, attesté généralement dans sa tradition et dans sa littérature.
[name, traditional]	<b>Exemples</b> : Londres (français) pour London (anglais); Frankreich (allemand) pour France (français).
	Voir <b>Exonyme</b> .
Nom vernaculaire	Voir <b>Nom régional</b> .
[name, indigenous]	
Non vocalisé	Mot ou texte écrits ne comportant pas la notation des voyelles.
[non - vocalized]	Voir <b>Vocalisation</b> .
Normalisation	a) Établissement, par une autorité toponymique reconnue, d'un ensemble de règles et de critères normatifs applicables au traitement uniformisé des toponymes.
[standardization]	b) Traitement d'un toponyme suivant un ensemble d'éléments normatifs donnés.
Normalisation des noms géographiques	Élimination ou recommandation d'une ou de plusieurs formes graphiques spécifiques par une autorité toponymique particulière, accompagnées de leur orthographe normalisée, pour désigner un objet géographique donné, ainsi que des modalités d'emploi de cette forme ou de ces formes graphiques.
[standardization, geographical names]	Dans un sens large, on parle de normalisation toponymique.

Normalisation internationale des noms géographiques [standardization, international, geographical names]	Activité qui vise une uniformisation optimale des formes orales ou écrites de la majorité des noms géographiques terrestres et, dans un sens large, des toponymes extraterrestres par la concertation sur un plan national et sur un plan international des autorités toponymiques de l'ensemble des nations, en fixant également les équivalents dans les diverses langues et systèmes d'écriture concernés.
Normalisation nationale des noms géographiques [standardization, national, geographical names]	Normalisation des noms géographiques à l'échelle d'un État, relativement à l'usage des noms de lieux ressortissant à sa juridiction territoriale.
Normalisé, nom	Voir <b>Nom officiel</b> .
Normes toponymiques	Voir <b>Directives toponymiques</b> .
Odonyme [odonym]	Nom propre qui désigne une voie de communication.  <b>Exemples</b> : Chemin du Roy (route historique); Autoroute Jean-Lesage; La Transcanadienne (route nationale); Boulevard René-Lévesque, au Québec (Canada).
Onomastique [onomastics]	a) Science qui a pour objet l'étude des noms propres.  b) Activité ou processus d'attribution de noms propres donnés.
Ordre alphabétique [sequence, alphabetic]	Suite régulière des symboles graphiques d'un alphabet, telle que l'a fixée l'usage.
Oronyme [oronym]	Nom propre attribué à un accident de relief du sol comme une montagne ou une colline.  <b>Exemples</b> : Les Laurentides; Matterhorn; Sierra Madre; Colline de Sion.
Orthographe [orthography]	Ensemble de règles et d'usages qui régissent la manière d'écrire les mots d'une langue donnée.
Ouvrage d'art	Voir <b>Entité topographique artificielle</b> .
Parole [speech]	Manifestation orale de la langue.
Phone [phone]	Chacune des réalisations concrètes d'un phonème, variable suivant les conditions générales d'émission.
Phonème	Unité fondamentale minimale du système d'expression d'une



[phoneme]	<p>langue parlée constituée par un son, ou, plus souvent, par une classe de sons apparentés appelés allophones. Dans la notation phonétique, les phonèmes sont représentés entre barres obliques, alors que les allophones sont symbolisés par des crochets.</p> <p><b>Exemple :</b> Le phonème espagnol /d/ a deux allophones, un [ð] fricatif et un [d] occlusif.</p>
Phonémique	Qui a trait au phonème.
[phonemic]	
Phonétique	a) Relatif à la phonétique.
[phonetic, phonetical]	b) Science qui étudie les sons du langage dans leur réalisation concrète, indépendamment de leur fonction linguistique.
[phonetics]	
Phonogramme	Signe graphique représentant un son ou une suite de sons. En particulier, un phonogramme est un signe qui, capable de fonctionner par ailleurs avec sa pleine valeur d'idéogramme, est utilisé pour la transcription du consonantisme d'un mot homonyme de celui que désigne l'idéogramme.
[phonogram]	
	<b>Exemple :</b> En égyptien le mot [mçDr] « entendre », était représenté par les symboles de [mç] « poussière » et [Dr] « panier ».
Phonologie	Science qui étudie les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique.
[phonology]	
	<b>Exemple :</b> La différence phonique à l'initiale dans les mots français « pain » et « bain » est d'ordre phonologique.
Phonologique	Qui a fonction en phonologie.
[phonological]	
Pictogramme	Dessin ou symbole graphique reproduisant le contenu d'un message sans se référer à sa forme linguistique.
[pictogram]	
	<b>Exemple :</b> Dessin schématique normalisé destiné à signifier, dans les lieux publics, certaines indications simples (escalier mécanique, interdiction de fumer, sortie).
Pidgin	Langue auxiliaire de relation, née de la simplification de langues en contact et ne servant qu'à des besoins limités, notamment commerciaux, sans être une langue maternelle.
[pidgin]	
	On dit qu'un pidgin qui devient la langue maternelle d'une communauté linguistique s'est créolisé.
	À la différence des sabirs, les pidgins sont des systèmes complets seconds.
	<b>Exemples :</b> Le pidgin-english, ou pidgin, mélange d'anglais et


	de chinois; le pidgin mélanésien, ou bichlamar, mélange d'anglais et de mélanésien; la Lingua Franca, à base d'italien central.
Pixel [pixel]	Plus petite surface homogène constitutive d'une image numérisée, définie par les dimensions de la maille d'échantillonnage et à laquelle peuvent être affectés séparément des attributs tels que la luminosité, la couleur, le clignotement; unité de stockage en mode trame de points.
Points, imprimante par	Voir <b>Imprimante matricielle</b> .
Point-voyelle [vowel point]	Nom donné à la notation particulière des voyelles dans les écritures arabe et hébraïque  Voir <b>Vocalisation</b> .
Police de caractères [typeface]	Ensemble de caractères d'imprimerie homogènes constituant un alphabet complet (au minimum lettres majuscules et minuscules, chiffres, signes diacritiques et de ponctuation), existant normalement en plusieurs corps.
Projection M.T.U. [UTM grid]	Système de projection conforme normalisé représentant la Terre en 72° Nord et 72° Sud au moyen de 60 projections de Mercator transverse dont les méridiens centraux sont espacés de 6°. <p>Le sigle <b>M.T.U.</b> (« Mercator transverse universel ») est moins en usage que l'anglais <b>UTM</b> (« Universal Transverse Mercator »).</p>
Programme informatique [program, computer]	Ensemble ordonné d'instructions écrites sous une forme que l'ordinateur peut comprendre pour traiter un problème ou pour effectuer une tâche; ces données peuvent être traitées à l'aide d'un programme.  <b>Terme complémentaire : Donnée.</b>
Quadrillage U.T.M.	Voir <b>Projection M.T.U.</b>
Racine [root]	Élément irréductible d'un toponyme, dont l'existence est attestée ou supposée, obtenu par élimination de tous les affixes et désinences, et qui constitue un support de signification.  <b>Exemple :</b> En linguistique sémitique, la racine est une suite de trois consonnes liée à une notion déterminée et qui, complétée de voyelles, donne la base des mots. Ainsi la racine arabe ktb exprime la notion d'écrire, kataba signifie « il a écrit », katib, « écrivain », kitab, « ce qui est écrit ».
Radical [radical, radix]	a) Forme de base d'un caractère logographique.  <b>Exemple :</b> L'un des 214 caractères de base chinois qui constituent les indicateurs sémantiques, tel le caractère pour « arbre », sur la base duquel sont construits les logogrammes représentant les variétés particulières d'arbres.

b) Voir **Racine**.

Règles de classement [sequence rules]	Principes qui déterminent le rang de chacun des mots dans une suite - par exemple de toponymes dans une nomenclature - en fonction de la succession de leurs lettres, idéogrammes ou caractères syllabiques. Des problèmes peuvent se présenter, en particulier avec les lettres traditionnellement omises dans l'alphabet, accompagnées de signes diacritiques ou de marqueurs telles ä, ö, ü, ß en allemand ou Ñ et ñ en espagnol, de même qu'avec les mots comportant des traits d'union.
Répertoire de données [data dictionary]	Fichier contenant la description des champs, des fichiers et des relations d'une base de données.
Répertoire toponymique [gazetteer, toponymic]	Liste de toponymes ordonnés suivant l'ordre alphabétique, fournissant pour chacun d'eux quelques renseignements succincts sur leur localisation, les types d'entités concernés, etc.
[gazetteer, place names]	En France, l'expression <b>nomenclature toponymique</b> est davantage usitée.  <b>Exemples</b> : <i>Le Répertoire toponymique du Québec (Canada); Gazetteer of Ethiopia; Répertoire géographique du Canada : Nouveau-Brunswick.</i>
Répertoire toponymique multilingue [gazetteer, multilingual]	Répertoire qui, pour un type d'entité topographique particulière, signale les allonymes non nécessairement normalisés en diverses langues.  <b>Exemples</b> : Athènes (Athína); Naples (Napoli); Moscou (Moskva); Bangkok (Krung Thep).
Répertoire toponymique multiscriptural [gazetteer, multiscriptual]	Répertoire qui présente des toponymes consignés selon deux ou plusieurs systèmes d'écritures.  <b>Exemple</b> :  Thessaloníki, en Grèce.
Représentation codée [coded representation]	a) Représentation d'une donnée ou d'une classe d'entités selon un code alphanumérique ou un symbole graphique.  b) Résultat de l'attribution d'un code ou d'un symbole à chacun des éléments d'un ensemble.  <b>Exemples</b> : 1 à 99 (numéro d'autoroute au Québec, Canada); 100 à 199 (numéro de route principale au Québec, Canada);   (cratère);   (mont).
Retranscription	Nouvelle conversion du résultat d'une transcription pour revenir à la langue de départ.

[retranscription]	
Retranslittération	Nouvelle conversion du résultat d'une translittération pour revenir à l'écriture de départ.
[retransliteration]	Voir également <b>Réversibilité</b> .
Réversibilité	Propriété d'un système de translittération qui permet, d'une part, la conversion d'un texte original donné dans un système d'écriture (de départ) vers un autre système d'écriture (d'arrivée), et, d'autre part, la transformation inverse de ce deuxième texte en un texte rigoureusement identique au premier.
[reversibility]	
Romanisation	Translittération d'un ou de plusieurs toponymes d'un alphabet non latin en un alphabet à caractères latins.
[romanization]	Des systèmes de romanisation approuvés par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (G.E.N.U.N.G.) existent pour les écritures suivantes : amharique; chinois; cyrillique bulgare, macédonien, russe et serbo-croate; devanagari; farsi; grec; hébreu; khmer; thaï.  <b>Exemple</b> : Αθήνα Athína.
Segment	Résultat de l'opération consistant à découper une chaîne parlée en unités discrètes de différents rangs.
[segment]	<b>Exemple</b> : Les morphèmes, segmentés à leur tour en autres unités discrètes, les phonèmes.
Sémantique	Étude scientifique du sens des unités linguistiques et de leurs combinaisons.
[semantics]	
Sigle	Lettre initiale, ou groupe de lettres initiales, constituant l'abréviation couramment utilisée d'une expression particulière. En toponymie, l'usage des sigles est particulièrement répandu pour les États dont les noms sont composés de trois éléments ou plus.  <b>Exemples</b> : U.S.A., R.F.A., ex-U.R.S.S., T.N.-O. (Territoires du Nord-Ouest, Canada).
Signe diacritique	Signe graphique secondaire, placé conventionnellement au-dessus, au-dessous ou au travers d'une lettre ou d'un groupe de lettres ordinaires, et dont la fonction principale est d'en modifier la valeur phonétique habituelle.
[diacritic]	<b>Exemple</b> : En français, le « c » devant « a » transcrit le son /k/, comme dans cadeau, et avec une cédille il transcrit le son /s/ comme dans çà.
Spécifique (Québec)	Partie d'un toponyme qui identifie, personnalise de façon particulière l'entité géographique dénommée. Il peut comporter un article ou un autre élément linguistique, ou




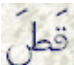

Élément spécifique (France) [element, specific]	<p>bien les deux.</p> <p><b>Exemples : La Baie; Cap de Bonne-Espérance; Rio Negro.</b></p> <p><b>Terme complémentaire : Générique.</b></p>
Syllabaire [syllabary]	<p>Système d'écriture syllabique propre à une langue donnée.</p> <p><b>Exemple :</b> L'ensemble des caractères syllabiques du katakana japonais pour transcrire a, ka, sa, ta, na, etc.</p>
Syllabation [syllabification]	<p>Opération qui consiste à décomposer en syllabes différentes des séquences phoniques de la chaîne parlée.</p> <p><b>Exemples :</b> Val-pa-raí-so, Pa-ris.</p>
Syllabe [syllable]	<p>Unité fondamentale de la chaîne parlée, composée de plusieurs phonèmes dont un seul peut être vocalique.</p> <p><b>Exemples :</b> Br,no dans Brno; Hei, del, berg dans Heidelberg.</p>
Synonyme [synonym]	<p>Se dit de deux ou plusieurs mots ayant un sens analogue, ou très voisin.</p>
Syntaxe [syntax]	<p>Partie de la grammaire décrivant les règles par lesquelles les unités significatives se combinent en phrases.</p>
Systématique, valeur	<p>Voir <b>Valeur implicite.</b></p>
Système d'écriture [writing system]	<p>Système conventionnel présidant à l'emploi de symboles graphiques déterminés, qui eux-mêmes représentent les éléments phonologiques ou morphologiques d'une langue donnée.</p>
Système de gestion de base de données (S.G.B.D.) [data base management system]	<p>Logiciel ayant pour tâche d'assurer la gestion automatique d'une base de données et de permettre l'accès à ces données pour des utilisateurs autonomes.</p>
Système d'informations géographiques (S.I.G.) [geographic information system (GIS)]	<p>Base de données géographiques et apparentées, en général relative à un territoire déterminé plus ou moins étendu, laquelle comporte des cartes géographiques et des noms de lieux.</p>
Tableau de conversion	<p>Expression regroupant celles de tableau de transcription et tableau de translittération.</p> <p>Voir également <b>Tableau de romanisation.</b></p>
Tableau de romanisation; Table de romanisation [key, romanization]	<p>Tableau donnant les caractères d'une écriture non latine ainsi que les lettres correspondantes dans un système basé sur l'écriture latine, comprenant les signes diacritiques nécessaires.</p> <p><b>Exemples :</b> La lettre « l » pour l'arabe ل , le groupe « ps » pour</p>

	le grec  .
Tableau de translittération; Table de translittération [key, transliteration]	Tableau donnant les correspondances entre les symboles graphiques d'un système d'écriture de départ et ceux d'un système d'écriture d'arrivée. Également appelé <b>tableau de conversion</b> .
Terme générique [term, generic]	Nom commun qui décrit une entité topographique selon ses caractéristiques et non selon son nom particulier.  Ce nom peut faire partie d'une dénomination.  <b>Exemples</b> : Montagne; cayo; rivière; sierra; wai; stramm.  Voir également <b>Élément générique; faux générique; type d'entité</b> .
Terme générique	Voir <b>Générique</b> .
Terme spécifique	Voir <b>Spécifique</b> .
Tétragraphe [tetragraph]	Ensemble de quatre lettres ou caractères employé pour représenter un élément phonologique unique d'une langue.  <b>Exemple</b> : L'allemand « <i>tsh</i> » pour représenter le phonème /t/ comme dans Tscheche, « tchèque ».
Titre complet [ full title]	Voir <b>Forme longue</b> .
Titre court [short title]	Voir <b>Forme courte</b> .
Topographie [topography]	a) Configuration de la surface d'une portion déterminée de la Terre ou de toute autre planète comprenant les relevés altimétriques et planimétriques, c'est-à-dire les aires planes et le relief.  b) Technique ayant pour objet la représentation graphique de cette configuration.
Topographique, objet	Voir <b>Accident topographique</b> .
Toponyme [toponym]	Nom propre attribué à une entité géographique.  Terme qui, au sens large, inclut nom géographique et nom extraterrestre.  <b>Exemples</b> : Paris; Pont Jacques-Cartier; Canyon du Colorado; Étoiles Bételgeuse, Antarès, Rigel.  Voir également <b>Choronymie; nom géographique</b> .

Toponyme composé	Voir <b>Expression toponymique</b> .
Toponyme normalisé [toponym, standardized]	Nom de lieu approuvé par une autorité toponymique comme la forme privilégiée pour une entité topographique donnée. Pour les allonymes, deux ou plusieurs toponymes peuvent être choisis comme formes privilégiées.
Toponyme simple [name, simplex]	Nom de lieu constitué d'un ou plusieurs mots ne comportant aucun nom commun qui explicite la nature de l'élément désigné, dans la langue du nom de lieu.  <b>Exemples</b> : Saskatchewan; La Macaza; Reuilly-Sauvigny.
Toponymie [toponomastics]  [toponymy]	<p>a) Science qui a pour objet l'étude des noms de lieux en général et des noms géographiques en particulier.</p> <p>b) Ensemble des noms de lieux d'un territoire donné.</p> <p>c) Activité ou procédure qui préside à l'attribution de noms de lieux.</p> <p>Le terme <b>toponomastique</b>, synonyme de <b>toponymie</b>, n'est plus usité.</p> <p><b>Exemples</b> : Se spécialiser en toponymie; la toponymie de la France.</p>
Toponymique, normalisation	Voir <b>Normalisation des noms géographiques</b> .
Traduction [translation]	<p>a) Opération consistant à énoncer dans une langue d'arrivée un message exprimé dans une langue source, en tenant compte à la fois de la signification du message et de son style.</p> <p>b) Résultat de cette opération.</p> <p>En toponymie, on peut véritablement parler de traduction quand ce sont les mots composant les toponymes qui sont traduits, abstraction faite de leur fonction toponymique. La traduction peut être totale ou partielle; dans ce dernier cas, elle concerne le plus souvent le terme générique du toponyme.</p> <p><b>Exemples</b> : Trois-Rivières Three Rivers (Québec, Canada); New Brunswick Nouveau-Brunswick (Canada); Lago di Como Lac de Côme (Italie); Cook Islands Îles Cook.</p>
Traitement par lots [batch processing]	Mode de traitement de données informatiques suivant lequel les travaux sont regroupés, soumis en séquence à l'ordinateur et exécutés ultérieurement sans intervention de l'utilisateur.



Voir également **Mode interactif**.

Transcription [transcription]	<p>a) Méthode d'adaptation graphique des noms de lieux, consistant à noter les éléments phonologiques (les sons) d'une langue de départ au moyen d'un système d'écriture particulier, (généralement l'alphabet latin), sans avoir recours à des signes diacritiques.</p> <p>b) Résultat de cette opération.</p> <p><b>Exemple</b> : <i>Principes de transcription des toponymes africains. (IGN Paris 1980).</i></p>
Valeur implicite [default value]	<p>En informatique, valeur attribuée automatiquement à un paramètre en l'absence d'un choix spécifique effectué par l'utilisateur.</p> <p><b>Exemple</b> : La valeur implicite de la marge de gauche est fixée à 10 caractères.</p>
Variante d'un caractère [character, variant]	<p>Chacun des symboles graphiques employés dans un système d'écriture pour représenter un élément phonologique ou morphologique unique.</p> <p><b>Exemple</b> : le caractère arabe ‘ ayn écrit  (initial),  (médián),  (final).</p>
Vecteur, mode	Voir <b>Mode vectoriel</b> .
Vocabulaire [vocabulary]	<p>a) Ensemble des mots d'une langue.</p> <p>b) Domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description.</p> <p>c) Ensemble des mots dont dispose un individu particulier pour ses besoins de communication.</p> <p><b>Exemples</b> : Vocabulaire du français élémentaire; vocabulaire de l'aéronautique.</p>
Vocalisation [vocalization]	<p>Notation de marqueurs vocaliques sur les caractères d'un texte écrit dans une écriture alphabétique déficiente, telle que le thaï, l'arabe ou l'hébreu.</p> <p>À l'exception des textes d'enseignement, seuls les textes sacrés et les mots difficiles ou étrangers comme les toponymes sont normalement vocalisés dans les documents imprimés.</p> <p><b>Exemple</b> :  Qatar (vocalisé), à côté de  (non vocalisé).</p>
Voyelle [vowel]	<p>a) Son du langage dont l'articulation est caractérisée par le libre écoulement de l'air expiré à travers le conduit vocal, de manière à produire une vibration.</p>

b) Lettre représentant ce son.

**Terme complémentaire : consonne.**

**Exemple :** l'alphabet français compte six voyelles, qui sont a, e, i, o, u, y.

Zone

Voir **Champ de données**.